

La Vie à Paris.

Rien ne m'intéresse plus que les lettres reçues après quelque temps...

Et je me figure, si j'en juge par le nombre de mes correspondants, que j'ai ajouté quelque trait à la chronique du temps passé en analysant ces lettres et ces souvenirs...

Tout d'abord, c'est M. Louis Barthou qui a bien voulu me signaler dans les lettres adressées par l'auteur des Guêpes à Mme Juliette Drouet une erreur de date assez importante pour nous prouver que Victor Hugo n'avait pas été, comme Musset, trompé par celle qu'il aimait...

Je suis en retard, monsieur pour vous répondre; c'est que j'ai été ces temps derniers fort souffrante et forcée de garder le lit.

"J'ai su par votre indirecte le succès de votre banquet, et je me suis associée à cette fête sociale aussi bien que littéraire de toute mon âme. Mon mari, qui va revenir, me dira les détails de cette touchante solennité."

"Victor Hugo rentrait à Guernsey à l'heure même où Mme Victor Hugo adressait sa lettre à Lacroix."

"J'ai publié ce document dans l'histoire de la cinquième volume des 'Misérables' (édition de l'Impression nationale). Et Lacroix, qui avait cette lettre dans ses papiers, n'avait pas moins adressé à Brissot que Mme Victor Hugo avait porté un toast à Mme Drouet au banquet des 'Misérables'."

"Et la légende subsiste encore aujourd'hui. Vous avez certes le droit d'y ajouter foi, après l'affirmation d'un pareil témoin."

"Ce témoin, quoique Belge, avait l'imagination méridionale, et au bout de tant d'années il avait pu oublier le banquet des Misérables."

"Ainsi nous dit M. Gustave Simon. Et voici un fait établi, une légende détruite, après tant d'autres légendes."

"Mais la hauteur de cœur de Mme Victor Hugo, le pardon, et puis que j'ai prononcé le mot, n'en sont pas moins des faits aussi, et j'en ai la preuve authentique."

"En 1861, à la veille de Noël d'un de ces Noël où le poète réunissait en son logis les petits de Guernsey et leur distribuait des jouets après un goûter présidé par lui. — Mme Victor Hugo adressait à cette voisine qui la consolait si souvent à la solennité de la lettre que voici, tracée d'une écriture nette, ferme et comme virile."

"Comment un amoureux peut-il vivre loin d'une adorée qui hésite à partager son existence? A cette interrogation de l'auteur de 'Sous les tilleuls', la vie se charge de répondre. On se sépare et l'on continue à souffrir, ou l'on se console loin les uns des autres. L'histoire est banale."

Alphonse Karr écrit: "Dans un mois et demi, j'aurai fait un livre. Il me reviendra peut-être alors un peu d'argent. Nous partagerons..."

"Les documents que j'ai sous les yeux, m'écrivent-ils, défendent la princesse Negroni contre l'accusation d'avoir oublié, au profit d'Alphonse Karr, ce qu'elle devait à l'auteur de Lucrèce Borgia. La lettre où Alphonse Karr, en quête d'argent, sollicite son amie, qu'il regarde "comme sa femme", de lui faire une avance ne porte pas de date. Mais elle est certainement antérieure (tout dans son ton le démontre) aux relations d'amour qui s'établirent le 7 février 1883 entre le dramaturge romantique et sa belle interprète. La date du 23 décembre 1885, que vous lui assignez, se réfère à une autre lettre. Et encore le rédacteur du Catalogue insuffisant a-t-il mal lu le timbre de la poste, pourtant très distinct, qui porte 23 décembre 1883. Cette lettre est décisive en faveur de Juliette. Alphonse Karr, qui a cessé de la tutoyer, se plaint de son silence. Il s'en étonne ainsi: "Je suis affligé que par conseils ou autrement vous n'ayez pas gardé avec moi le ton affectueux qui convenait..."

peut-être alors un peu d'argent. Nous partagerons..."

Les premières sont adressées à "Mademoiselle Juliette, boulevard Saint-Martin, 5 bis" — et la dernière, fermée non plus d'un pain à cacheter, mais de cire noire — à "Madame J. Drouet, rue de l'Échiquier, 35 bis"; il y a tout un drame, un adieu, sans nul doute, un détachement entre ces billets maculés. Changement d'adresse, changement de sentiments, changement de sentiments...

"Ma Juliette... ma belle Juliette..." disent les premières lettres. La lettre où le tutoiement disparaît ne dit plus que "Ma chère enfant..." et "Adieu, Juliette..."

On aperçoit que cet échange de lettres vaut bien le toast qui ne fut point prononcé. Et j'avais bien raison de parler de la hauteur d'âme de Mme Victor Hugo pardonnant à une rivale. A une rivale d'ailleurs respectueuse, on le voit, et honorant l'épouse honorée.

Ces deux lettres sont de deux femmes de cœur. Quant au petit roman d'Alphonse Karr et de Juliette, il aura été une révélation même pour les plus informés des petits drames d'autrefois. Je n'en avais du moins jamais entendu parler. Alphonse Karr, lorsqu'il adressait à Juliette Drouet l'appel dont il est question, était fort troublé par la présence de son père, le musicien, venant lui annoncer que son autre fils avait contracté un mariage. C'était un mariage d'urgence. De là la demande du romancier à celle qu'il regardait comme sa femme et qu'il eût épousée peut-être si l'apparition de Victor Hugo n'était venue troubler cette union.

Et sait-on comment apparut le poète dans l'existence de Mme Juliette Drouet? Je ne crois pas que l'origine de ce roman d'amour ait jamais été racontée.

On répétait à la Porte-Saint-Martin Lucrèce Borgia. La belle Juliette, aux répétitions, n'était pas toujours très exacte. Quand arrivait le moment de mettre en scène le troisième acte, au palais Negroni, avec les quatorze contrivances riant à gorge déployée et causant gaiement avec leurs voisins tout en buvant des vins d'Espagne ou de Syracuse, la princesse Negroni était souvent absente.

Et Victor Hugo demandait volontiers à Frédéric Lemaître qui jouait Gennaro: — Pourquoi mademoiselle Juliette n'est-elle pas en scène? — Parce qu'elle n'est pas arrivée!

Je remarque, disait l'auteur, que mademoiselle Juliette est souvent absente!

Les femmes sont plus inexécutes que nous, répondait le comédien. Le contraire pourrait être énoncé.

On n'en commençait pas moins la mise en scène du troisième acte. Les petits pages noirs vêtus de brocard d'or étaient groupés autour de la table superbement servie "à la mode du quinzième siècle," dit le texte, et Otero, le verre à la main, s'écriait: "Vive le vin de Xérès! Xérès della Frontera est une ville du paradis!"

Mais lorsqu'arrivait la réplique de Gubetta (c'était l'excellent acteur Provost), disant, à propos d'un beau cavalier de trente ans qui épousait la très riche marquise Calpurnia — quarante-huit printemps, — pour payer ses dettes de jeu: "Un homme ruiné qui épouse une femme en ruine, chose qui se voit tous les jours..." — et la princesse Negroni ayant à dire alors en montrant Gennaro: "Monsieur le comte Orsini, vous avez là un ami qui me paraît bien triste..." Passons la réplique, mademoiselle Juliette n'est pas là!

Or un jour Victor Hugo se fâcha: — Alors mademoiselle Juliette est encore absente? — Oui, mon cher maître. — Il lui appela le régisseur. — Mademoiselle Juliette a pourtant bien reçu son bulletin de répétition? — Oui, mon cher maître, je l'ai mis moi-même à la poste. — Et elle n'est pas encore arrivée? — Non, mon cher maître. — Etes-vous sûr qu'elle ne soit pas dans sa loge? — Ni dans sa loge, ni au théâtre, mon cher maître. — Eh bien, déclara violemment Victor Hugo, ces absences ne peuvent pas durer.

— Voulez-vous que j'envoie chercher mademoiselle Juliette et qu'on la ramène? demanda le directeur que la colère soudaine du poète ennuyait un peu. — Non, mon cher Harel, non! dit Victor Hugo. J'y vais moi-même!

Et l'adressant à ses interprètes: — Continuez la répétition, messieurs. Je reviens dans un moment. — Chéri, qui jouait Maffio, reprit: "Le vin que nous buvons vaut mieux que les histoires que vous nous contez, Jeppo." — et Victor Hugo prenant son chapeau:

— Peut-être ne veut-elle pas jouer le rôle. Je vais le savoir. Je vais chez elle.

Et il disparut. Il alla droit chez la princesse Negroni. La visite dura cinquante ans.

C'est Théodore de Banville qui contait l'histoire et qui la contait délicieusement.

Ces pauvres cœurs ont aimé, souffert, — et cessé de battre.

J'ai voulu savoir quel était le roman qu'Alphonse Karr achevait quand il écrivait à Juliette, et sur lequel il tabillait pour payer sa dette. C'était "Fa dièze" qui parut en effet en mai 1883. "Fa dièze" roman par Alphonse Karr, auteur de "Sous les tilleuls" et de "Une heure trop tard". Paris, Abel Ledoux, un volume in-80, dit la "Bibliographie de la France". Les deux premiers ouvrages du comte avaient paru en 1832 et en 1833. Et "Sous les tilleuls" avait été d'abord un poème dont l'auteur s'était résigné à mettre les alexandrins en prose, les éditeurs ayant poussé les hauts cris devant un "roman en vers".

"Fa dièze" devait être la dot du fiancé si Juliette Drouet consentait au mariage.

Que dites-vous de ce poète offrant à une des plus belles comédiennes de son temps de vivre en commun avec cinq cents francs par mois? Il y avait de belles illusions chez ces romantiques. Alexandre Dumas épousa son interprète Ida, s'en sépara bientôt, lui assurant une pension qu'il oubliait d'ailleurs de payer, et comme un ami (Alphonse Karr précisément) lui vertissait que la pension n'était point acquittée, celle qui avait porté le nom de Dumas père se plaignait avec raison: "Ah! la pauvre Ida! s'écriait le romancier. Elle n'a pas touché sa pension! Dites-lui que je la défile!" Ce qui d'ailleurs demandait absolument le même résultat.

Il semble qu'on parle là de notions abolies. Avec cinq cents francs l'homme de lettres se vantait de faire figure, et combien avait-il pu vendre ce "Fa dièze" le livre sur lequel il comptait? Quelques centaines de francs sans doute. "Mademoiselle de la Seignière" rapportait cinq cents francs à Jules Sandeau et la "Vie de bohème" cinq cents francs aussi à Henri Müger.

Charles Dickens était stupéfait des prix médiocres dont on payait chez nous un roman, et le comparant à ceux qu'on lui donnait, disait gaiement: — La France, c'est donc mistress Harpagon?

Les jeunes romanciers ont moins à se plaindre du sort. Les prix sont nombreux qui viennent, argent comptant, encourager leurs efforts. Les journaux les couronnent, l'Académie française leur décerne des récompenses importantes et l'Académie Goncourt va au-devant des talents une bourse à la main. Je sais bien que la concurrence est aujourd'hui formidable et que les romans nombreux que du temps d'Alphonse Karr et de "Fa dièze" il y a dans les librairies comme une germination spontanée de volumes. Ils paraissent, apparaissent et disparaissent. A peine a-t-on le temps de lire leurs titres à l'étalage des libraires. Un volume, comme un clou, chasse l'autre, et tous ces romans ne sont pas des "clous", loin de là.

Mais s'il faut qu'il y ait une morale en toutes choses, dans la vie comme dans les fables, la morale du roman d'Alphonse Karr et de Juliette, c'est que la princesse Negroni devint un beau jour et resta fidèle à son amour, dont elle fut, comme le dit M. Barthou, la conseillère dévouée, et que le romancier de "Sous les tilleuls", après l'avoir attendue sous l'orme, se consola, travailla, devint le maître satirique dont le nom illustre son temps — ce temps qu'il raille, fustige, corrige dans ses "Guêpes"; et après avoir écrit, entre autres maîtres livres, un livre un peu amer sur les "Femmes", cultivait son jardin, comme Candide, et un peu misanthrope, avec les colères d'Alceste, se calma pourtant et vécut parmi les pêcheurs — et les fleurs.

On dit que d'écrivain tu l'es fait jardinier.

Il disait Larmartine en une mélancolique épitre. Que ton âme au marbre porte un double panier. Qu'en un carré de fleurs ta vie a jeté Et que tu vis de thym au lieu de verre d'encens.

Et que d'Alphon le vierge au front vermeil Qui vient comme à Baïa fleurir à ton achèvement les premières de la rose d'églises Trouve plus de velours et d'haléine à je le crois; dans le miel plante et goutte de son sang.

L'esprit du jardinier parfume le parfum: — Et Larmartine, enviant le jardinier comme il enviait aussi les amoureux de Saint-Point, se comparait, dans cette saugerie avec l'auteur des "Guêpes", à Cicéron, sauveur de la patrie, oublié ou plutôt persécuté, et

proser en attendant qu'une Fulvie insulte son corps décapité: Il n'est plus de Fulvie et plus de Cicéron. Notre Fulvie, à nous, c'est quelque amour. Et que nous perdra la langue avec sa Fulvie.

De quel Féron Larmartine veut-il parler? L'épître est de décembre 1857. Il faudrait rechercher si quelque article de "L'Univers" n'avait pas alors blessé le grand poète chrétien. Un tel homme devait être pourtant au-dessus des attaques ou des injures. Nous, plus prêts, nous indignons bien les papiers des moustiques et des maringonniers!

Et ces retours vers le passé que me font aujourd'hui faire les correspondants dont j'ai écrit les lettres, ont du moins un avantage. Ils nous font oublier le présent, qui n'est pas sans angoisse, et aussi cette fin de l'an que les chroniqueurs saluent inévitablement sous l'usage par des discours funèbres, comme si l'année était vraiment un être qui meurt.

Je me moque des changements du calendrier, disant un philosophe. L'important serait un changement dans notre existence. Qu'on se batte à telle ou telle date, qu'on soit misérable ou malade sous tel ou tel chiffre de l'annuaire, ce qui serait bon, c'est un contentement de goûter un peu de ce repos et de cette paix auxquels aspirent les pauvres gens et les pauvres peuples.

Mais allez donc rêver l'impossible!

JULES CLARETIE.

Madame Lafarge

On annonce la reprise de l'affaire Lafarge; c'est une grande reprise. Ce procès qui fut un des plus dramatiques de la monarchie de Juillet va-t-il de nouveau passer l'opinion? En tous cas la présence de l'illustre avocat qui s'est chargé de plaider la cause de Mme Lafarge promet de donner aux débats une ampleur exceptionnelle et l'intérêt le plus palpitant: Avocat pour le défenseur Me Henri Robert, c'est déjà la moitié d'un acquittement!

Rien d'autres n'est moins certain que la culpabilité de Marie Cappelle. Le rapport d'Orfila concluant après deux expertises contradictoires à la présence de l'arsenic dans le cadavre de Charles Lafarge, emporta la condamnation de l'accusée devant la cour d'assises de Tulle. Or, au même moment, Raspail, le rival d'Orfila, infligeait solennellement ses déclarations. "De l'arsenic, s'écriait l'illustre chimiste, je ne charge d'en trouver au tribunal dans le fauteuil du président!"

Convoqué en toute hâte par la défense, Raspail arriva malheureusement trop tard; le verdict venait d'être rendu. C'est ce dramatique épisode qu'on trouvera relaté dans les lignes qui suivent.

Ajoutons que le 11 décembre 1840, la Cour de Cassation, sur le réquisitoire du procureur général Dupin et après "huit heures et demie" de délibérations rejeta le pourvoi de Mme Lafarge.

Le jeudi 17 septembre, à onze heures du soir, Me Babeau-Larivière, jeune avocat de Limoges, parti de Tulle trentise heures auparavant, apporta à M. Raspail une invitation de Me Bac et une lettre de l'accusée. Voici cette dernière pièce, appel suprême à un défenseur inconnu:

"Je suis innocente et bien malheureuse, monsieur! Je souffre et j'appelle à mon aide votre science, votre cœur."

"Des expériences chimiques m'avaient rendu une parti cette opinion qui me torture depuis huit mois. M. Orfila est arrivé, et je suis retombée dans l'ahîme. J'espère en vous, monsieur; prêtez à la pauvre calomniée l'appui de votre science; venez me sauver, alors que tout m'a abandonné."

"MARIE LAFARGE."

Il était bien tard, le procès marchait si vite! M. Raspail fit des objections: son nom porterait malheur, ses anciens débats avec M. Orfila porterait ombrage à l'accusation; la Cour ne lui permettrait pas même de dire son avis.

Il faut que je reparte, avec ou sans vous, dans une heure, s'écria Me Babeau-Larivière; si vous ne venez pas, elle est condamnée; si vous venez, il y a mille chances contre une qu'elle sera acquittée. Le jury semble attendre qu'une réputation de rapport; votre refus vous rendrait coupable d'une erreur judiciaire.

A deux heures du matin, le vendredi 18 septembre, le jeune avocat et l'illustre avocat brâblaient le pavé sur la route d'Or-

léans. Le lendemain 19, à quatre heures et demie, la chaise de poste traversait Limoges; la bièvre brûlait M. Raspail, il fallut s'arrêter quelques heures. A onze heures et demie, on arrivait à Tulle; les habitants de l'hôtel se réjouirent, les larmes aux yeux, sur la voiture, proférant ces terribles paroles:

"Malheureux! vous l'avez tuée, condamnée aux travaux forcés à perpétuité... Elle a composé jusqu'àux minutes, jusqu'àux secondes; la dernière à sonner par cet arrêt pire qu'un arrêt de mort; ne vous en consolez jamais, c'est votre faute!"

On sait si c'était leur faute; ils avaient parcouru cent vingt lieues en quarante heures, par des chemins de montagnes, par un temps affreux; la voiture avait cassé en route.

Laissons maintenant M. Raspail raconter lui-même les incidents qui suivirent cette conversation inutile; on y trouvera l'opinion si grave de cet homme illustre, dont le caractère si incontestablement honorable a pu avoir ses défauts, mais dont la conscience ne saurait être plus suspectée que la science:

"Marie Cappelle me fit demander le lendemain; la permission ne m'en fut pas refusée; chacun, dans le palais de justice, jusqu'au greffier, paraissait franchement s'intéresser à son sort. Sa famille ne la quittait pas d'une minute, des visages bienveillants circulaient autour du palais, pour en savoir des nouvelles. Je ne manquai pas d'introduire, en je fus conduit, de main en main, jusqu'à la porte de son cabinet, sur le palier duquel je fis un instant antichambre; de ce passage dans l'embrasure de ces scènes attendrissantes, dont j'ai eu l'occasion d'être si souvent témoin dans ma vie de prisonnier, Marie Cappelle désirait me parler seule à seule, et n'ayant là à sa disposition qu'une chambre, force était bien de congédier sa famille et même sa "sœur chérie," pour me servir de ses expressions. J'aurais désiré, moi, dire devant tous ce que j'avais à lui dire; mais la volonté d'une condamnée est la volonté sacrée d'un article de mort; on s'y soumet sans oser la moindre réflexion contraire."

"Mme Lafarge, dans sa prison, n'est plus que la fille du peuple abandonnée des hommes entre les mains de la loi. Je n'étais point dépaycé en sa présence. Ses amis m'avaient assuré que, depuis sa captivité, elle est toujours de même, et qu'avant elle avait le même goût de la simplicité."

"Sa conversation, douce et caressante, conserve dans le malheur et dans l'humiliation ce reflet de bonté et ce je ne sais quoi d'harmonieux et de sympathique qui rendait Marie Cappelle si intéressante à l'époque de sa prospérité. Il est difficile de rompre avec une femme du monde qui sache mieux se placer au niveau des personnes qui lui parlent, et ne mettre dans ses réponses que tout juste la dose d'esprit dont elle cherche à plaire à tous, et jamais à effacer personne. Elle cause de toutes choses avec le même intérêt et le même avantage. Elle est d'une force supérieure sur le piano; douée d'un beau timbre de voix, elle chante avec une méthode; elle connaît plus d'une science, explique et traduit Goethe à livre ouvert, possède plusieurs langues, improvise les vers italiens avec autant de grâce et de pureté de style que les vers français. Marie Cappelle était une plante exotique au sein des hommes et simples vertus de ménage de l'éducation limousine; elle y a trouvé la mort..."

Après ce portrait si charmant et dessiné sur le vif, M. Raspail aborde la question chimique.

"J'ai vu au greffe, dit M. Raspail, les trois assiettes obtenues par M. Orfila; j'en ai pris la description et même la mesure, et puis j'ai consulté quelques experts sur la manière dont on avait opéré."

"Les deux premières assiettes obtenues l'ont été par l'acide nitrique; mais les taches qu'elles renferment sont si peu caractérisées et si petites, elles ont donné aux réactifs des indications si équivoques, que je me garderais bien de prononcer qu'elles soient des taches d'arsenic; elles ne sont ni pondérantes ni déterminables; je dirai là-dessus ultérieurement mon dernier mot."

"Une condamnation d'après ces deux assiettes seules serait une fatalité déplorable; et tôt ou tard la justice ne manquerait pas de prouver des regrets amers, pour avoir présumé l'oreille à un aussi faux système."

"Quant à la troisième assiette, à la vue et d'après les renseignements analytiques que j'ai puisés dans la conversation des experts du pays, je dois déclarer que l'on peut prononcer que les taches qui la couvrent sont de nature arsenicale. Mais ne préjugez pas trop vite; j'ai de bien graves choses à révéler à ce sujet."

"Les taches des deux premières assiettes sont petites, d'un jaune qui tient du gris; chacune d'elles n'est qu'un souffle."

"Les taches de la troisième sont larges et gorge de pigeon, blanches et miroitantes sur le centre, jaunes au bord, sur le bord, jaunes au bord, sur le bord. Mais, craignez bien, elles n'ont été ainsi obtenues que par l'emploi du nitrate de potasse que M. Orfila avait en la précaution d'apporter de Paris." Sur l'observation que lui en firent les experts, notamment ceux de Limoges, à savoir que ce nitrate n'était peut-être pas pur, M. Orfila répondit qu'il en avait constaté la pureté. Mais comme MM. les chimistes insistaient et demandaient à en opérer l'analyse, M. Orfila, poussé jusque dans ses derniers retranchements, avoua que, si cette expérience leur paraissait douteuse, il était disposé à l'abandonner."

"Alors, répondit M. de Bussy, il faudrait aussi abandonner les deux premières assiettes; car, à elles seules, elles ne sauraient constituer la base d'une accusation d'empoisonnement."

"Dans le rapport de M. Orfila, vous ne trouvez rien de tout cela; mais de tout cela, j'en ai la preuve orale; qu'il ose me démentir judiciairement!"

"Les aveux ont paru aux auditeurs si graves et si extraordinaires, que j'ai été autorisé à les publier."

"Je dis à MM. les chimistes de qui je tiens ces révélations, qu'il fallait pousser plus loin notre enquête, et je demandai à ces messieurs où il serait possible d'acquiescer les réactifs laissés à Tulle par M. Orfila, et d'en faire l'analyse, assisté d'un officier judiciaire."

"Voici ce qui m'a été répondu: M. Orfila a laissé entre les mains de M. Bories, pharmacien, tous ses réactifs, à l'exception de: "Sa potasse, "Son zinc, "Et le nitrate de potasse au moyen duquel il a obtenu les taches de la troisième assiette."

"Ces réactifs ne valent que 50 centimes. Il a positivement refusé de nous en faire cadeau!"

"Quand l'accusation fulmine contre la défense, on l'écarte; pourquoi fermerait-on la bouche à la défense quand elle signale un vice de forme dans les procédés de l'accusation?"

"Et bien! je veux et je prétends, au nom de la loi, qu'on m'écoute; et la justice m'écouterait si l'arrêt est cassé, et l'opinion publique m'approuvera en tout état de cause."

"J'aurai rempli mon devoir, au risque de toutes les tribulations dont on paie un devoir accompli sous nos institutions actuelles. Que m'importe! Mon sommeil, à moi, ne sera troublé par aucun fantôme chargé de fers, ni stigmatisé à toujours par un nitrate de potasse suspect de mensonge."

"Voulez-vous que je vous rende toute ma pensée? Supposez que, dans l'intérêt de la défense, j'eusse suivi le procédé de M. Orfila; que, traitant la foule des réactifs provenant des pharmacies du pays, de ce joli mot de "faute ignorante", qui lui est échappé après une autre occasion, j'eusse apporté tout exprès de Paris le nitrate de potasse, seul habile à faire trouver du poison là où nul autre réactif n'en aurait décelé un atome, qu'aurait dit M. l'avocat général? Le voici:

"Nous requérons de la Cour que l'expert de la défense dépose, séance tenante, le facon de nitrate de potasse qu'il a rapporté de Paris, à l'effet de le soumettre au contrôle des experts entendus dans cette enceinte."

"Et si j'avais refusé d'obtempérer aux conclusions, qu'aurait ajouté l'accusation?"

"Elle aurait demandé nete de refus et l'insertion au procès-verbal, à l'effet de pouvoir exercer, s'il y avait lieu, des poursuites contre moi, en qualité de suspect de faux témoignage."

"Personne ne contestera la justesse de ces suppositions."

"Rien de semblable n'a été suivi à l'égard de M. Orfila; et sur cette seule opération, qu'on aurait suspectée de la part de la part de M. Orfila, Marie Cappelle a dû être vouée à l'infamie."

"Le jury a cru que l'impondérable quantité d'arsenic qu'il était sur ces assiettes signifiait nécessairement un empoisonnement par l'arsenic; une quantité que M. Orfila a évaluée à un demi-milligramme, et que j'estime, moi, à moins d'un centième de milligramme."

"Or, si le jury avait pu comprendre d'abord que cette quantité était trop minime pour signifier un empoisonnement, ensuite que cette quantité pouvait provenir du réactif apporté tout exprès de Paris par l'expert de l'accusation elle-même, le jury n'aurait pas pu condamner Marie Cappelle coupable d'empoisonnement par l'arsenic, car toutes les probabilités morales disparaissent devant l'absence du corps du délit."

"Les taches des deux premières assiettes sont petites, d'un jaune qui tient du gris; chacune d'elles n'est qu'un souffle."

"Les taches de la troisième sont larges et gorge de pigeon, blanches et miroitantes sur le centre, jaunes au bord, sur le bord, jaunes au bord, sur le bord. Mais, craignez bien, elles n'ont été ainsi obtenues que par l'emploi du nitrate de potasse que M. Orfila avait en la précaution d'apporter de Paris."

Sur l'observation que lui en firent les experts, notamment ceux de Limoges, à savoir que ce nitrate n'était peut-être pas pur, M. Orfila répondit qu'il en avait constaté la pureté. Mais comme MM. les chimistes insistaient et demandaient à en opérer l'analyse, M. Orfila, poussé jusque dans ses derniers retranchements, avoua que, si cette expérience leur paraissait douteuse, il était disposé à l'abandonner."

Alors, répondit M. de Bussy, il faudrait aussi abandonner les deux premières assiettes; car, à elles seules, elles ne sauraient constituer la base d'une accusation d'empoisonnement."

Dans le rapport de M. Orfila, vous ne trouvez rien de tout cela; mais de tout cela, j'en ai la preuve orale; qu'il ose me démentir judiciairement!